



MAIRIE DE SAINT - G E R V A I S L E S B A I N S
74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 01/2026

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DES REGIES DE RECETTES
MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE
MUSEE D'ART SACRE DE SAINT NICOLAS

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°62-2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2026,

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre de l'exposition « L'autel, le trésor et le montreur de marmotte » le calendrier suivant est mis en vente à La Cure et au musée d'art Sacré de Saint-Nicolas :

Désignation	Prix de vente
Calendrier 2026 par Chiara Dalbin	5.00 €

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 9 janvier 2026



**Pour le Maire absent,
Par délégation de Monsieur Le Maire,**

Marie-Christine DAYVE

Mis en ligne le 9-01-25

Télétransmis en Sous-Préfecture le 9-01-25